Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde

Qu'est-ce-que le PCS

Obligation légale, le PCS a pour objectif de préparer la commune de Saint-Paul aux situations critiques de sécurité civile en précisant les processus à mettre en œuvre, en formant les acteurs et en définissant les outils à mettre à leur disposition. La transdisciplinarité est au cœur de cette problématique et nous l'avons bien constaté lors de l'événement météo survenu le 12 juin dernier.

La démarche implique un plan d'action dont les étapes principales sont les suivantes :

- Lancement du projet (organisation humaine, état des lieux et note de cadrage) ;
- Diagnostic des risques ;
- Usage optimal des moyens d'alerte existants (type Predict/Gcos) et mise en place des procédures d'information des populations;
- Recensement des moyens ;
- Création d'une organisation communale ;
- Réalisation des outils opérationnels.

Un contexte particulier

Le principe du PCS consiste à tout mettre en place pour éviter qu'un évènement de sécurité publique ne dégénère en crise, mais ce principe a été quelque peu bousculé car nous démarrons dans un contexte un peu particulier : un évènement majeur de sécurité publique s'est produit et s'est déjà transformé en crise (la covid_19) avant même que l'organisation ait été mise en place, que les référentiels et les outils aient été développés. C'est donc dans ce contexte que nous allons devoir progresser, en privilégiant les activités à distance et les petits groupes de travail.

J.P. Marca assurera tous les jeudis de l'été, à partir du 16 juillet une permanence à la mairie pour recevoir tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer dans ce projet en tant que « Référents PCS » pour leur en présenter les grandes lignes et définir avec eux le rôle qu'ils auront à y jouer.

Pour continuer à partager en temps réel nos actualités, suivez-nous sur Facebook...

Mairie Saintpaullacoste

Tout ce que nous aborderons dans le prochain numéro du journal municipal :

Les défauts récurrents sur le réseau télécom ;
Le changement de technologie voix sur IP ;
Retour sur la réunion du 29 juillet ;
Ressources humaines à la mairie de St Paul;
Remerciements à Martine Kubani et à l'ancienne équipe municipale.
Prise de fonction à l'Agglo d'Alès ;
Focus sur « l'Agenda 2030 » ;
Gestion des déchets, marge de manœuvre ;
Prévision travaux de voirie ;
Plus d'images ;
Plus de pages...

Dernière minute

Des travaux sont prévus par le département sur la RD 206 entre Roubarbel et Mandajors la dernière semaine de juillet (réfection du corps de chaussée).
Des travaux ponctuels sur la RD 160 vers le village doivent se poursuivre pendant l'été.

Saint PAUL La COSTE

Bulletin spécial 14 Juillet

Juillet 2020
N°0

Edito

Au cours de ces dernières semaines, les médias nous ont répété que la situation de crise actuelle est exceptionnelle et que « *plus rien ne sera comme avant* ».

Les questions que nous devons aborder : Pourquoi en sommes-nous arrivés à ce niveau d'interdépendance des échanges internationaux ? Quelles motivations pour ceux qui nous ont expliqué qu'il n'y avait pas d'autre voie ? Quelle relation entre notre modèle économique et le fait que notre exécutif s'est retrouvé en déroute lorsqu'il a fallu fournir les matériels de base à notre protection sanitaire alors même que les plans antérieurs avaient clairement évalué les besoins ?

Dans ce contexte, nous n'avons pu affronter la crise que grâce à celles et à ceux qui, armés de leur détermination et de leur abnégation, ont œuvré pour le maintien des services de base indispensables au fonctionnement de notre société.

Nos structures, depuis la commune jusqu'aux organisations supranationales, doivent revenir aux fondamentaux en se posant la question clef : Qui décide ?

Il est devenu difficile d'identifier les réels décideurs au sein d'un monde dont la complexité justifie les démissions, où interagissent les technocrates qui préparent les dossiers, les « experts » qui les évaluent, les lobbyistes qui les dénaturent, les politiques qui les sélectionnent, les administratifs qui en assurent la mise en œuvre.

Tous ces acteurs doivent rester dans les limites de leur rôle. Les citoyens en responsabilité, ceux issus processus démocratique, doivent prendre les décisions et appliquer les programmes pour lesquels ils ont été élus. L'opinion publique doit ensuite s'emparer de ce travail, le soutenir s'il traduit effectivement ses aspirations, s'y opposer si cela se révèle nécessaire.

Pour atteindre ce niveau d'exigence, les assemblées délibératives doivent jouer leur rôle à tous les niveaux. Au notre, celui des communes, les conseils municipaux doivent être ouverts, connectés au réel, en phase avec le monde tel qu'il est.

Je rappelai en préambule cette formule selon laquelle « *plus rien ne sera jamais comme avant* ». Si nous voulons que cela advienne et que le fameux « *monde d'après* » ne soit pas le même que « *celui d'avant* », mais pire, il nous faudra plus que des discours. Il nous faudra des actes. C'est cette expérience que nous avons à cœur de tenter au cours de l'actuel mandat pour lequel vous nous avez élus.

Des actes qui devront s'appuyer sur une approche globale, ouverte, et efficace en ce qui concerne la gestion de projets communaux qui seront soucieux des nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, pour le bien-être de tous.

Adrien Chapon.

En attendant la nouvelle formule de votre journal municipal, nous tenions à vous informer des premières actions engagées par votre nouvelle municipalité

Sommaire:

L'édito du Maire.

Des élus, des attributions, des délégations.

Les premières semaines de mandat en bref.

Un fil conducteur, un projet d'ensemble.

Des élus, des attributions, des délégations.

Adrien CHAPON : Maire, délégué au syndicat d'aménagement des hautes vallées Cévenoles (SHVC).

Edith GLARDON : Adjointe au Maire, en charge des finances, déléguée au Parc National des Cévennes.

Christian FOULC : Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux.

Nathalie PICHON : Adjointe à l'état civil en charge de la vie citoyenne. Référent armée.

Bastien ROQUIER et **J-Pierre MARCA** : Délégués SIVU / DFCI.

Tristan BREEM : Délégué au Parc National des Cévennes.

Muriel ROUDIL : Référent Armée.

Philippe BOULZE : et **Frédéric SYLVAIN** : Délégués au syndicat mixte départemental d'électricité du Gard.

Pristina SEGUIER : Déléguée à l'urbanisme et aux travaux.

Retour sur la réunion des associations

Nous avons recensé officiellement 19 associations sur la commune de St Paul. Une invitation a été transmise à chacune pour participer à la réunion du 25/06/2020. Sept associations étaient présentes ce jour là : Le Saint Paul Motor Club, l'association Indépendante de Chasse (AIC), Les Amis de l'Eglise, la société de chasse Groupement des chasseurs du Galeizon, Pasapa, l'école de self défense Krav Maga et l'association inter communale de chasse St Paul Soustelle Lamelouze. Après une rapide présentation de chacune, nous avons parlé du programme de chaque association jusqu'au 31 Décembre 2020.
Le sujet le plus important du moment concernait **la journée du 14 juillet 2020**, jusqu'à présent organisée avec le concours des associations**.** Au vu des mesures sanitaires et des gestes barrière à respecter, toutes les associations, ainsi que les membres du conseil municipal présents, ont décidé de ne pas prévoir de festivités durant l'après midi et la soirée.
Malgré cette décision qui nous attriste tous et pour partager un moment de convivialité et de fraternité, l'équipe municipale maintient la cérémonie qui aura lieu à 11h00 et vous invite très chaleureusement à venir partager un apéritif offert par la mairie et animé par les dix musiciens des FANFARONS de Lasalle. Toutes les précautions sanitaires seront mises en œuvre.

Face au réel, EN BREF…
La mise en service du réseau qui alimente l'émetteur 4G de l'Escoudas ne sera pas possible avant le mois de septembre. Suite à cela, l'opérateur en charge du déploiement dispose d'un délai de 6 mois pour implanter ces équipements. En conséquence, la 4G c'est pour 2021. Plus d'infos au prochain numéro.

Faire face aux urgences d'entretien de notre commune, en cette période estivale

Appel à candidature

Lors du conseil municipal du 12 juin 2020, en raison de l'accroissement temporaire d'activité, la mairie de Saint Paul Lacoste a pris une délibération portant création de deux emplois à temps non complet (CDD de1 à 3 mois) d'adjoints techniques territoriaux non titulaires :

Mission : entretien courant de la voirie, des espaces verts, du nettoyage des espaces publics et privés communaux, des poubelles (hors agglomération d'Alès), des bâtiments communaux….

Fiche de poste à demander par courriel, nous attendons les CV et lettres de motivation des candidats.

Contact: 04 66 30 64 49

mairie.saintpaullacoste@gmail.com

« Etre en capacité de mobiliser des moyens mécanisés sur l'entretien de la voire et des espaces publics communaux »

Action politique EN BREF…
Le 29 juillet, Adrien Chapon organisera une réunion de travail avec le vice président de l'agglomération d'Alès en charge du numérique ainsi que du chargé de mission télécommunications du syndicat d'électricité du Gard. Seront également invités à cette occasion les Maires de la vallée et 2 vices présidents du SMEG30. Le directeur du déploiement numérique pour le Gard à confirmé sa présence, les conseillers départementaux de notre canton seront également invités.

Conventionnement

Renouvellement de la convention :

Le conseil municipal a statué en la faveur de la mise à jour des conditions contractuelles et de la réécriture de la convention de service liant Jean-Marie SERRE agriculteur à notre commune. Nous sommes très heureux qu'un partenariat de ce type soit reconduit avec Jean-Marie SERRE, au plus près des réalités techniques pour ce type de service qui consiste à l'entretien à dominante mécanisée des voiries et espaces publics communaux.

L'équipe de rédaction :
Adrien CHAPON, Edith GLARDON, Jean-Pierre MARCA, Muriel ROUDIL.
Photocomposition © Commune de St Paul La Coste

Un fil conducteur pour structurer notre action

Un projet emblématique

Ne pas établir un catalogue d'actions, mais construire un programme qui s'articule de façon rationnelle autour d'un projet d'ensemble. Faire en sorte que les citoyens puissent identifier clairement les objectifs affichés et s'approprier les projets.

Pour l'élu engagé et cohérent, cette mission n'est pas exempte de difficultés. Prenons l'exemple du projet de construction d'un chemin thématique sur le tracé de l'ancien « chemin royal d'Alais au Peyreret », reliant le hameau de l'Eglise à la chapelle de Mandajors.

Ce chemin d'interprétation doit permettre à tous ceux qui l'empruntent de découvrir les milieux qu'il traverse en en présentant, sur des panneaux d'information, les clés géologiques, biologiques, historiques et culturelles. Ce cheminement constitue l'opportunité d'une mise en valeur du patrimoine communal, et un engagement pour la préservation de la biodiversité.

Acte 1 : La restauration de l'Eglise en constitue la première étape. Il faut soutenir la poursuite de cette action mais aussi entreprendre son intégration dans le parcours raisonné que nous envisageons. L'Eglise est le point de départ de cette itinérance. Pour permettre la mise en valeur de ce site, il faut traiter les réseaux aériens qui endommagent l'esthétique du lieu. Cette opération est le préalable à un aménagement et une mise en sécurité d'un cheminement piétonnier vers l'édifice. En ce sens, une demande d'inscription au programme d'investissement du syndicat d'électricité du Gard a été déposée pour l'année 2021 et a reçu un très bon accueil de la part du vice-président en charge du secteur dont dépend notre commune.

Acte 2 : L'activation de ce programme d'investissement va nous servir d'appui, d'argumentation technique, pour aller chercher d'autres financements, dédiés qui concourent à la réalisation du projet global. Notre approche sera alors de mettre en parallèle nos objectifs avec ceux préconisés par la démarche ODD* Agenda 2030. Ce travail de mise en convergence ouvrira de nombreuses opportunités à notre vallée.

* Objectifs de Développement durable

Prise de position du maire et du conseil municipal sur des projets pilotes en matière environnementale qui s'inscrivent dans la démarche globale de notre équipe :

Un appel à projets du ministère de la Transition écologique a été émis en direction des collectivités territoriales pour une relance économique tourné vers le soutien à la biodiversité.
Dans ce contexte nous avons candidaté sur **4 avant-projets** à savoir: **Sobriété et performance énergétique des bâtiments et logements communaux; Aménagement et entretien des accès dédiés à une gestion durable des massifs forestiers; Création d'un sentier d'interprétation pour mise en valeur écologique et patrimoniale avec espace scénographié; Ouverture et entretien de prairies au contact de hameaux habités pour la protection incendie et la biodiversité.**

Les travaux en cours des membres du conseil municipal.

L'avancement en bref:

Rencontre et réunion de travail avec le trésorier payeur et son adjointe en charge de notre commune sur les comptes administratifs à clore et le budget primitif à construite.

Intégration de notre équipe dans le comité de pilotage « Natura 2000 » et prise de position dans l'accès à des financements fléchés vers des actions de soutien de la biodiversité.

Réunion de cadrage administratif, de présentations des nouveaux élus et des missions du gestionnaire du réseau d'eau avec l'équipe de la REAAL au bâtiment « Atome » à Alès.

Rédaction en cours du projet de convention de transfert d'ouvrage entre la commune et la REAAL pour fixer et inventorier les conditions particulières de transfert.

Réunions de crise sur le terrain avec les responsables techniques de Véolia qui sont en charge de la ressource en eau pour le compte de la régie municipale des eaux de l'Agglomération.

Installation du conseil d'administration du syndicat d'aménagement des hautes vallées cévenoles avec intégration d'Adrien Chapon au sein du bureau syndical.

Rencontre avec les Maires des communes gardoises de la vallée du Galeïzon pour dégager des points de convergence et des actions et des prises de positions communes dans l'intérêt de notre bassin de vie.

Réunions et formations avec l'éditeur de notre logiciel de gestion municipale, JVS-Mairistem.

Inventaire des urgences sur les travaux de voirie communale.

Suivi administratif des carrières des agents avec le CDG Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard .